



# **FNEC-FP-FO**

## *l'indépendance*

### **au service des personnels**

Coordination des FNEC FP-FO de l'académie de Poitiers, [fnecfpfo86@orange.fr](mailto:fnecfpfo86@orange.fr)

Poitiers, le 29 juin 2023

A l'attention de Madame la Rectrice de l'académie de Poitiers

Objet : Demande de recrutement de l'intégralité des listes complémentaires du CRPE 2023

Madame la Rectrice,

Donnant suite à [notre courrier en date du 21 juin](#) et multiples interventions de notre fédération en CSA ministériel et locaux, [le 22 juin vous avez fait appel à 44 des reçus sur les listes complémentaires du CRPE 2023](#), sur les 58 reçus que comptent ces listes.

Nous nous félicitons bien évidemment de cette décision, tant pour les 44 nouveaux Professeurs des Ecoles Stagiaires ainsi recrutés et qui vont d'ores et déjà pouvoir préparer la rentrée avec leurs collègues de la Liste Principale, que pour nos écoles et nos élèves qui, à la rentrée prochaine, auront un enseignant pour leur faire classe.

Cependant pourquoi 44 et non pas 58, alors que le nombre de postes vacants dans notre académie est largement au-delà de 58 ?

Les 199 recrutements déjà opérés sur Liste Principale (155) et Liste Complémentaire (44) ne suffisent pas, par exemple, à remplacer chacun des départs à la retraite de Professeurs des Ecoles de l'académie au 1<sup>er</sup> septembre 2023. Les 199 recrutements ne permettent donc pas de résoudre le problème déjà ancien des postes restés vacants dans l'académie en 2022-2023, et qui le resteront donc en 2023-2024.

Comment ce différentiel sera-t-il comblé sans utiliser les moyens de remplacement déjà insuffisants ? Nous ne pouvons envisager une nouvelle fois un recours à des contractuels enseignants du premier degré alors même que les Listes Complémentaires, permettant un recrutement sous statut de fonctionnaires stagiaires, n'auraient pas été épuisées.

Madame la Rectrice, vous avez encore à votre disposition pour préparer la rentrée dans les meilleures conditions possibles, 14 candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires. Ils ne demandent qu'à enseigner en tant que fonctionnaires d'Etat, avec toutes les garanties qui se rattachent à ce statut, que ce soit pour eux-mêmes comme pour les usagers du service public.

C'est pourquoi la FNEC FP-FO de l'académie de Poitiers, avec les quatre SNUDI-FO départementaux, vous demande de procéder sans attendre au recrutement de la totalité des Listes Complémentaires comme dans les académies de Nantes, Amiens, Grenoble, ou Aix-Marseille.

Madame la Rectrice, les personnes en attente sur les Listes Complémentaires ont besoin de réponses, tout comme nos collègues, c'est pourquoi nous viendrons mardi 4 juillet à 13h00 vous porter, avant le CSA, [la pétition, que signent actuellement nos collègues, vous demandant le recrutement de l'intégralité des Listes Complémentaires](#). Nous vous remercions d'accueillir cette délégation, afin de recevoir leur demande et répondre aux interrogations.

Veillez agréer Madame la Rectrice l'expression de mes salutations respectueuses.

Gilles Morin,

Coordonnateur de la FNEC FP-FO dans l'académie de Poitiers